

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	15

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 21 décembre à 14h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 14 décembre 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de M. BOUCHART), Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Charles COUSIN, Pascal DUBUS (suppléant de M. MARCOTTE-RUFFIN), Yves ENGRAND, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE, Bernard ROBACHE (suppléant de M. MAJEWICZ).

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Messieurs Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Olivier MAJEWICZ (suppléé par M. ROBACHE), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par M. DUBUS), Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE), Antoine PERALDI.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Corinne NOEL

F6-12-2022 : PARTICIPATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES ADHERENTES - ANNEE 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC ne dispose pas de ressources financières propres hormis celles relatives aux prestations de service réalisées par le syndicat.

Monsieur le Président propose de fixer les participations des collectivités membres, pour l'année 2023, comme suit :

	Rappel 2021	Rappel 2022	2023
	En € H.T. / habitant	En € H.T. / habitant	En € H.T. / habitant
Fonctionnement du Syndicat	1,37	1,41	1,43
Participation aux frais fixes du Pôle de Valorisation des Emballages	4,71	4,71	0,00
Participation à l'exploitation des déchèteries	16,00	16,12	16,12
Participation liée à la construction du Pôle de Valorisation des Biodéchets	7,02	6,89	6,68
Participation liée à la construction du Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels	10,51	10,48	10,48
Participation par habitant	39,61	39,61	34,71

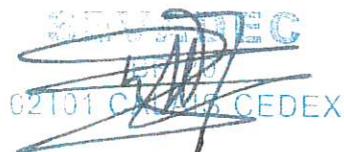
	Rappel 2021	Rappel 2022	2023
	En € H.T. / Tonne	En € H.T. / Tonne	En € H.T. / Tonne
Participation au fonctionnement du Pôle de Valorisation des Emballages	128,41	128,38	238,00
Refus de tri	111,00	111,00	111,00
Traitement des ordures ménagères brutes*	111,00	111,00	111,00
Traitement des encombrants	111,00	111,00	111,00
Exploitation du Pôle de Valorisation des Biodéchets	69,87	70,01	83,94
Traitement du bois	57,00	61,00	65,00
Traitement des inertes	15,00	10,00	10,00

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 7 décembre 2022, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE FIXER** les participations et tarifications des collectivités membres, pour l'année 2023, comme indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*


02101 C... CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le...
Certifié exact.
L'ordonnateur.